



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME DE BASKETBALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du lundi 13 janvier 2020 à CLERMONT-FERRAND

Présent(e)s (11) : NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,
FILLEUX Jo, MESTRE Philippe,
PERCHET Angélique, REGENT Carine, SERRE Jean-Paul,
THIVOLET Eric, TSVETKOVA Sirma

Excusés (1) : DUSSIDOUR Frédéric,

Invités (8) : BESTOSO Franck, BLATRIE Olivier, DOCHER Marie-Anne, GIRARD
Kévin, MOIROUX Pascal, PHILIPPE Annie, ROMERO Thomas,
TEISSIER Patrice



63, Avenue Barbier Daubrée
63100 CLERMONT-FERRAND
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>
Courriel : contact@basket63.com



web

1^{ère} partie sans la présence des invités (sauf Olivier BLATRIE)

Suite au décès de Jean-Claude CHAPELAT, les membres du Bureau présentent leurs sincères condoléances à Michèle, son épouse, à ses filles ainsi qu'à ses petits-enfants.

1. Ouverture par le Président

Gérald NIVELON remercie Olivier BLATRIE, Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de sa présence.

Olivier BLATRIE informe le Bureau Directeur de différents points concernant la Ligue AURA et notamment le secteur Auvergne.

a) Informations fédérales

Gérald NIVELON présente les informations principales du dernier Comité Directeur de la FFBB.

b) *Projet Sportif Fédéral (PSF)*

Dans le cadre de la mise en place des Projets Sportifs Fédéraux (PSF) des Fédérations, l'Agence Nationale du Sport (ANS) transfère vers celles-ci les propositions d'attribution, le suivi et le contrôle des aides financières au titre du PSF (ex-CNDS-actions); l'ANS conserve l'attribution, le suivi et le contrôle des aides financières liées à l'emploi (ex-CNDS –emploi). De fait, la FFBB doit se mettre immédiatement en capacité d'organiser l'instruction de l'ensemble des dossiers présentés par les Clubs, les Comités départementaux et les Ligues régionales. Gérald NIVELON propose que Michel VASSEUR intègre la commission régionale d'étude des dossiers au titre du Comité.

Accord du Bureau Directeur.

c) Informations départementales

Gérald NIVELON indique qu'il a rendez-vous avec Mme ROUGERIE, adjointe aux Sports de Clermont-Ferrand et les dirigeants de la future Hoops Factory.

d) *Assemblée Générale FFBB 2023*

Gérald NIVELON informe qu'une candidature du Comité pour l'Assemblée Générale de la FFBB 2023 est à l'étude.

2. Pôle Pratique Sportives

a) *Commissions Qualifications*

7 358 licenciés à ce jour (-67 licenciés / -0.9%).

3. Pôle Formation

a) *JEUNES : Tournoi des étoiles U13 à VOIRON*

Eric THIVOLET et Philippe effectue un bilan du Tournoi des Etoiles.

Notre sélection U13M termine à la 10^{ème} place. Notre sélection U13F termine à la 11^{ème} place.

CLASSEMENT FILLES		CLASSEMENT GARÇONS	
1	RHONE	1	LOIRE
2	LOIRE	2	HAUTE-SAVOIE
3	ISERE	3	SAVOIE
4	AIN	4	RHONE
5	DROME-ARDECHE	5	COTE D'OR
6	CANTAL	6	ISERE
7	SAVOIE	7	AIN
8	JURA	8	HAUTE-SAONE-BELFORT
9	SAONE ET LOIRE	9	DROME-ARDECHE
10	COTE D'OR	10	PUY DE DOME
11	PUY-DE-DOME	11	JURA
12	YONNE	12	YONNE
13	ALLIER	13	SAONE ET LOIRE
14	HAUTE SAVOIE	14	DOUBS
15	DOUBS	15	ALLIER
16	NIEVRE	16	NIEVRE
17	HAUTE-LOIRE	17	HAUTE-LOIRE
18	HAUTE-SAONE-BELFORT		

4. Pôle Jeunesse et Féminisation

a) *Forum Interdépartemental du Mini Basket*

Notre forum local se déroulera à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand le samedi 25 janvier 2020. Agnès FAUCHARD, Présidente de la Commission Fédérale du Mini Basket sera présente. Il est souligné la qualité des intervenants prévus.

b) *Forum National du Mini Basket (Aout 2020)*

Les devis concernant l'hébergement et la restauration sont en cours de finalisation.

5. Trésorerie et RH

a) *Paiement provision et péréquation*

Jean Paul SERRE informe que le club d'AULNAT SPORTIF n'a toujours pas régularisé le dernier prélèvement rejeté. Une relance va être effectuée

2^{ème} partie avec la présence des invités

6. Avis sur la formule des championnats jeunes régionaux 2020-2021

En introduction, Olivier BLATRIE précise que l'objectif de la proposition de modification des championnats jeunes régionaux pour la saison 2020-2021 est de redonner une place au « terrain » en complément des engagements par dossier.

Gérald NIVELON présente la proposition de formule.

Après un riche échange le Président remercie Olivier BLATRIE qui a pu débattre directement avec les représentants de clubs et CTF présents lors de cette réunion. Il le remercie au nom de tous pour sa disponibilité et son écoute par rapport aux positionnements pris. L'échange a été libre, constructif et nous avons apprécié cette méthode de concertation.

Sur les conclusions, la position du Comité du Puy-de-Dôme est la suivante :

1) Nous ne comprenons pas la nécessité et l'urgence à apporter des modifications de formules aussi importantes.

Sur quel évaluation après 5 journées de championnat (puisque nous avons eu l'information le 9 novembre) ? Sur quel demande formalisée par les clubs participants ? Sur quelle analyse des résultats et des réalités ? Par ailleurs, changer une nouvelle fois fortement la formule alors que nous venons de la changer, laquelle était déjà une modification par rapport à 2018/2019, laquelle était déjà une modification par rapport à 2016/2017... ces changements de changements de changements ne permettent pas une stabilité indispensable pour avoir un projet sportif de club lisible et inscrit dans la durée, ce qui est indispensable si nous voulons faire un travail de formation qualitatif.

Par ailleurs, pour le secteur ouest (ex Auvergne), la qualification sur dossier était une 1^{ère} édition. Il semblerait que les classements de dossiers des clubs du Puy-de-Dôme soit conforme aux résultats obtenus, à l'exception des équipes réserves d'ELITE U15F et U18F positionnées à la demande du Pôle de Vichy en Régionale 1, lesquelles n'étaient pas à leur place. Les dossiers non retenus n'ont pas non plus été barragiste.

2) Nous sommes favorables à la mise en place d'une solution mixant les qualifications sur dossiers et sur barrage.

La formule proposée sur ce point nous paraît intéressante. Même si les délais sont courts, nous pourrions à notre niveau les assumer compte tenu de la construction de nos compétitions interdépartementales.

Sur ce point, nous serions d'accord pour rester sur la formule actuellement validée par le Comité Directeur avec le nombre de places avec toutes les places supplémentaires (6 à ce jour, les places "+") attribuées sur barrage.

3) Nous ne sommes pas d'accord avec les répartitions de places par secteurs proposés pour la Régionale 1.

La répartition rompt avec le principe de base du 1/2/3 (1 pour l'Auvergne, 2 pour les Alpes, 3 pour le Lyonnais). Sur ce point aussi, nous restons interrogatifs. Quels éléments objectifs nous permettent

après 5 journées de championnats et à présent après la phase 1 de remettre en cause ce principe qui a conduit toute la réforme territoriale ?

Qui plus est avec 1 seule place garantie pour le secteur auvergnat, les dossiers des clubs puydômois seront en concurrence avec des dossiers du Cantal composés des joueuses en sélection U13F regroupées dans un seul club et de l'Allier composés sur le même principe avec un dossier portant 80% des joueurs potentiels, faisant que de fait, les dossiers "clubs 63" seront moins intéressants que les dossiers "sélection 15" ou "sélection 03".

4) Nous sommes interrogatifs sur le remontées des grosses équipes qui se plaignent de "mettre des éclats" aux autres clubs.

La question de fond est ... « qui n'est en fait pas à sa place ? » Nous devons peut-être réfléchir à faire un championnat "fermé" pour ces clubs élitistes et leur éviter d'avoir « à se forcer à mettre des éclats » aux autres. Par ailleurs, est-ce que tous les clubs satisfaits par la formule de championnat ont été consultés ? Est-ce que les clubs qui prennent les éclats se sont plaints ? Comment évaluer la progression des joueurs concernés sans avoir vu leurs résultats en 2ème phase ? Est-ce que le resserrement de 2ème phase déjà porté ses fruits ? (Sur la 1ère journée U13M - R1 : +50 / + 80 / + 35 // // U13F R1 : +40 // +30).

5) Nous pensons qu'il est nécessaire d'avoir plus d'équipes en U13 compte tenu du fait qu'il n'y a pas de championnat ELITE au niveau national.

Notre position serait donc de dire que, si nous devons apporter des modifications fortes, il serait souhaitable de partir sur la base de la formule proposée à 54 équipes pour toutes les catégories d'âges et pour les 2 genres, la proportion 2/4/8 proposées pour la Régionale 1 nous semblant plus acceptable que la proposition 1/3/6 sur la formule à 48 équipes.

6) Nous sommes partagés sur le système "en entonnoir" proposé, remplaçant un système en pyramide

Toutefois nous en comprenons la logique qui est compensée par une ouverture forte à l'origine avec les barrages.

En conclusion, sur la base des 6 points évoqués précédemment, les propositions du Comité du Puy-de-Dôme sont les suivantes :

- **Maintien de la formule actuelle avec attribution des 6 dernières places sur dossier via des barrages. Maintien de la formule de compétition à l'identique avec montées et descentes avec les départements à mi-saison**
- **Si une majorité se dégage pour l'évolution, nous sommes favorables à la formule à 54 équipes pour toutes les catégories d'âge et les 2 genres, la formule proposée à 48 équipes devenant alors une formule de repli en cas de manque de dossiers**

Par ailleurs, compte tenu de la bonne expérience de la consultation des clubs lancées sur la formule des phases finales, nous souhaiterions que le même type de consultation soit lancée auprès de l'ensemble des clubs sur la proposition qui émergera après la phase de concertation avec les Comités Départementaux. La décision définitive du Comité Directeur de la Ligue ne peut de notre point de vue pas être prise dès jeudi soir, mais seulement à la fin d'une phase plus longue de concertation (au plus tôt le 21 mars, mais plus raisonnablement le 18 avril).

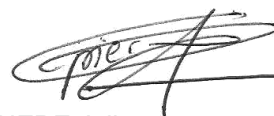
Enfin, nous restons en attente d'explications sur 2 points particuliers :

- **Bien-fondé de la réforme** : Eléments objectifs chiffrés montrant le bien-fondé de la proposition faite et les modifications des équilibres territoriaux.
- **Précision sur la méthode** : Comment le secteur auvergnat a été associé au groupe de réflexion qui a abouti à la présentation ?

La séance est levée à 22h. Gérald NIVELON remercie Olivier BLATRIE et l'ensemble des invités pour leur présence.



NIVELON Gérald
Président du Comité



CIPIERE Julien
Secrétaire Général